



Procès-verbal de l'assemblée générale 2020

Mardi 16 juin 2020, 17h-18h30, via Zoom

Ordre du jour

Partie statutaire

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2019
2. Rapports sur l'année associative 2019 et les activités en cours
3. Bilan et compte de résultat 2019
4. Comité: élections
5. Rapports des organisations membres (prière de s'annoncer au préalable) et divers

Participant-e-s

Membres ayant le droit de vote: Basler Förderverein für Medizinische Zusammenarbeit (K. Appenzeller); CBM Schweiz (Angela Niederberger); Comundo (A. Weber); FAIRMED (R. Stäheli); Global Health Center, Graduate Institute (M. Davis); Handicap International Schweiz (M. Kirschbaum); IAMANEH Schweiz (M. di Marco); Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Berne (L. von Groote); mission 21 (A. Weber); OBI international (J. Staehlin); Researchers for Global Health (G. Abongomera); Santé sexuelle Suisse (S. Rohner); Croix-Rouge suisse (M. Christofori-Khadka); Institut tropical et de santé publique suisse (B. Peterhans); SMTH (T. Vogel); SolidarMed (J. Ehmer); Fondation Terre des hommes (I. Gonzalez); terre des hommes schweiz (I. Bush); Association SUPPORT (R. Grossmann); Women's Hope International (V. Magiulli)

Comité MMS: René Stäheli (président), Jochen Ehmer, Bernadette Peterhans, Petra Schroeter, Thomas Vogel, Monika Christofori-Khadka, Michaela Told

Secrétariat MMS: Martin Leschhorn Strebel, Martina Staenke, Carine Weiss, Andréa Rajman, Nicola Imseng

Invité-e-s: Dörte Petit (IMSP, ESTHER), Catherine Brunold (terre des hommes schweiz), Daniela Suda-Lang (Handicap International), Jacques Mader

Excusé-e-s: plusieurs organisations et personnes ne peuvent pas être présentes à l'assemblée générale et se sont excusées par écrit ou par téléphone. La liste des excusé-e-s est disponible auprès du secrétariat MMS.

Première assemblée générale virtuelle

L'assemblée générale initialement prévue le 26.05.2020 à Bienne a dû être reportée en raison des mesures imposées par la Confédération pour enrayer la pandémie de Covid-19. Le 16 juin 2020, MMS a ainsi organisé sa première assemblée générale virtuelle via la plateforme de vidéo-conférence Zoom.

Partie statutaire de l'assemblée générale

René Stäheli, président du réseau MMS, souhaite la bienvenue aux membres et présente l'ordre du jour. Il relève les circonstances particulières dans lesquelles se déroule l'assemblée générale de cette année.

Constatation du quorum

Actuellement 46 organisations membres, soit un quorum de 16.

Sont représentées: 20 organisations – le quorum est donc atteint.

La personne suivante représente deux organisations:

Angelika Weber

- mission 21
- Comundo

Excusé-e-s:

Diverses organisations et personnes ont dû s'excuser pour la présente assemblée générale.

Ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée générale. La demande d'adhésion de la Fondation EurAsia Heart ayant été retirée spontanément, ce point de l'ordre du jour est supprimé.

1. Procès-verbaux

a) Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2019

Le directeur Martin Leschhorn Strebel précise que le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 n'est malheureusement disponible qu'en allemand, en raison d'un manque de ressources. T. Vogel signale une erreur concernant la présidence, et B. Peterhans relève que l'année 2017 mentionnée dans le compte de résultat n'est pas correcte.

Décision:

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2019 est accepté par 17 voix et une abstention, avec remerciements à son auteur.

2. Rapports sur l'année associative 2019 et les activités en cours

a) Rapport annuel 2019

Le président renvoie au rapport annuel 2019 détaillé, qui est disponible en ligne.

b) Points forts 2019

Martin Leschhorn passe en revue l'année associative 2019 et détaille les thèmes principaux. Le thème prioritaire en 2019 était *Inequity in Health*. La question a été traitée par MMS dans différents formats (table ronde, Meeting point, Bulletin MMS, Nouvelles MMS) et en particulier lors du symposium MMS.

Il évoque également l'élaboration de la nouvelle stratégie pour la période 2020-2023, qui a servi de base pour le nouvel accord de coopération avec la DDC. Il remercie les organisations présentes de la bonne coopération lors de la préparation du document stratégique.

En matière de **santé et droits sexuels et reproductifs**, Carine Weiss a participé à une conférence de *Women Deliver* à Vancouver, en tant que représentante MMS. À noter également la tenue de la conférence annuelle *Young People as Actors in Sexual Health – Love matters – We matter*.

Dans le domaine du **plaidoyer**, le travail de MMS était principalement axé sur le message du Conseil fédéral concernant la coopération internationale.

c) Point fort Suisse romande

Andréa Rajman, responsable de la Suisse romande, présente les différentes activités menées par le bureau de Genève en 2019. Diverses activités ont été organisées pour promouvoir le transfert de connaissances et la mise en réseau, notamment une présence à un événement de l'AMCA Vaud. Une table ronde a eu lieu à Genève en collaboration avec Médecins du Monde sur le thème *Youth mental health and their challenges*, avec la participation de personnes issues de divers secteurs.

Par ailleurs, des travaux préparatoires ont été menés à la fin de l'année en vue de la participation de MMS au Forum de Genève sur la santé, qui a toutefois été reporté en raison de la pandémie.

D'une manière générale, les traductions françaises ont été revalorisées dans les différentes publications (Bulletin MMS, etc.).

Activités récemment achevées ou en cours

a) Série de webinaires – Realising Gender Equality

Carine Weiss, responsable de projet à MMS, évoque la récente série de webinaires sur la question *Gender transformative approaches*. Les webinaires ont eu lieu les 2, 9 et 16 juin 2020, avec les interventions d'Avni Amin (OMS), Henny Slegh (Living Peace Institute) et Anna Kågesten (Karolinska Institutet) ainsi que Venkatram Chandra-Mouli (OMS).

b) Travail de plaidoyer renforcé

Martin Leschhorn rappelle que la nouvelle stratégie MMS accorde une plus grande importance au travail de plaidoyer. Ceci se traduit notamment par un nouveau concept en matière de présence MMS sur Internet, et par le développement du blog *Med in Switzerland*.

c) Workshop After the pandemic

La pandémie du nouveau coronavirus et les mesures de protection entravent et compliquent le travail d'un grand nombre d'organisations membres. Pour favoriser les échanges et le travail en réseau, MMS a organisé le webinaire *After the Pandemic: International Health Cooperation in a Reshaped Environment*, qui a eu lieu le 6 mai 2020.

d) Digital health

Le directeur présente l'axe thématique de 2020: *Digital Health*, et mentionne diverses activités autour de cet axe:

- Cartographie de l'utilisation des technologies numériques au sein du réseau (rapport fin juin). Les résultats seront communiqués dans le cadre du Digital Health Forum à Berne le 7 septembre 2020.
- Framework on Digital Health in International Cooperation: deux ateliers ont été organisés pour consolider les versions existantes et recueillir les voix du Sud global. Le Framework sera présenté au Symposium MMS 2020 portant sur le thème *Health in the Digital Age – A New Era of Health?*, prévu à Bâle le 4 novembre 2020.

Le président René Stäheli remercie Martin Leschhorn Strebel et l'ensemble du secrétariat MMS pour le travail accompli.

Décision: les rapports écrits et oraux concernant l'année 2019 sont adoptés sans opposition par les délégué-e-s des organisations membres.

3. Bilan et compte de résultat 2019

Les comptes annuels 2019 se soldent par une perte de 32 633 CHF. Le déficit est notamment dû au Symposium MMS et à la conférence MMS sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, qui ont généré moins de recettes que prévu.

Le capital de l'organisation s'élève désormais à 184 000 CHF.

Le directeur Martin Leschhorn Strebel présente les perspectives suivantes:

- Le comité MMS surveillera l'évolution des finances à l'avenir.

- Pour le programme Digital Health 2020, MMS bénéficie d'une aide financière de la Fondation Botnar.
- Le nouveau contrat avec la DDC prévoit des contributions plus élevées de la DDC.

Thomas Vogel explique que le déficit ne représente que 3% du budget total et n'est donc pas spécialement préoccupant. Il estime toutefois qu'il est indiqué de constituer de nouvelles réserves.

Rapport de révision

Après vérification des comptes, la société de révision Copartner Revision AG fait le constat suivant dans son rapport à l'attention de l'assemblée générale:

«Lors de notre vérification, nous n'avons pas rencontré d'élément donnant à penser que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux normes Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21;
- ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.»

Décisions:

- Le bilan et les comptes annuels 2019 sont adoptés par l'assemblée générale.
- La décharge est accordée au comité à l'unanimité.

4. Élections complémentaires au comité

Thomas Vogel se retire du comité, après 18 ans de participation. Le président René Stäheli remercie chaleureusement Thomas pour tout son travail.

Jacques Mader (membre individuel, indépendant, santé internationale et globale) et *Per Maximilian von Groote* (IMSP, université de Berne) posent leur candidature pour succéder à Thomas et compléter le comité. Leurs indications biographiques respectives ont été envoyées aux membres à l'avance.

Résultat des élections:

- Les personnes présentes conviennent que les élections ne se déroulent pas à bulletin secret.
- René Stäheli est réélu à l'unanimité comme président.
- Bernadette Peterhans est réélue à l'unanimité comme vice-présidente.
- Petra Schroeter est élue à l'unanimité comme trésorière.
- Les autres membres du comité sont tous réélus en bloc et à l'unanimité.
- Jacques Mader et Per Maximilian von Groote sont élus au comité à l'unanimité.

5. Rapports et divers

Il n'y a pas d'autres rapports ou divers proposés par les organisations membres présentes.

René Stäheli remercie toutes les personnes présentes pour leur participation, et se réjouit du prochain apéritif à partager ensemble dès que ce sera à nouveau possible.

Bâle, le 30 juin 2020

René Stäheli
Président Medicus Mundi Suisse

Martin Leschhorn Strebel
Directeur/auteur du procès-verbal